

De : [Lavoie, Isabelle](#)
A :
Objet : Demande d'accès 200710444
Date : 26 novembre 2019 09:50:00
Pièces jointes : [Permis.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 novembre dernier concernant le 305-305A, chemin Saint-Pierre à Saint-Constant.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la soussignée, analyste responsable de votre dossier, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Lavoie

Conseillère régionale en accès à l'information

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

201, Place Charles-Lemoyne, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél : (450) 928-7607 poste 224

Fax : (450) 982-7755

Courriel : isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!

PERMIS RELATIF AUX PESTICIDES

Loi sur les pesticides

7820-16-01-0176900-1

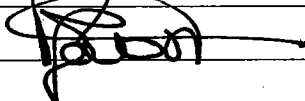
ÉTABLISSEMENT Meunerie G.O. Laverdière et Fils inc. Adresse du lieu : 305, rue Saint-Pierre Saint-Constant (Québec) J5A 2A7	NUMÉRO DE PERMIS 401563746 NUMÉRO DE L'INTERVENANT Y2046633 NUMÉRO DU LIEU X2074130 DATE DE FIN DE VALIDITÉ 18 avril 2020
---	--

TITULAIRE DU PERMIS Meunerie G.O. Laverdière et Fils inc. 305, rue Saint-Pierre Saint-Constant (Québec) J5A 2A7

CATÉGORIE OU SOUS-CATÉGORIE(S) B2 - Vente au détail des pesticides de la classe 4

Ce permis est délivré en conformité avec la Loi sur les pesticides et son règlement d'application. Il autorise le titulaire à effectuer les activités visées par la catégorie et les sous-catégories mentionnées, en regard des classes de pesticides indiqués.

DÉLIVRÉ LE 7 février 2017


 POUR LE MINISTRE